Bureau
international
du Travail

Donner accès à des services de qualité dans l'économie rurale pour favoriser la croissance et le développement social

TRAVAIL DÉCENT DANS L'ÉCONOMIE RURALE

NOTES D'ORIENTATION DES POLITIQUES

La croissance économique rurale passe par des services publics et privés de qualité. Le développement des services, et notamment la formation de travailleurs qualifiés, est un volet essentiel des activités que la Banque mondiale, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), l'Organisation mondial de la Santé (OMS) et de nombreux autres acteurs mènent dans les zones rurales. Cela étant, l'Organisation international du Travail (OIT) a une occasion unique de contribuer à ces efforts en favorisant, aux niveaux national et local, le dialogue social sur les droits, les conditions de travail et le développement professionnel du personnel travaillant dans les services ruraux, dans le cadre d'une approche cohérente des ressources humaines pour les services ruraux. On peut établir des liens entre ces initiatives et le développement des chaînes de valeur rurales, y compris le tourisme.

1. Logique et justification

La croissance économique rurale passe par des services publics et privés de qualité – santé, éducation, services de distribution, transports publics, télécommunications, services postaux, services financiers et commerciaux, etc. Sans accès aux services, il devient très difficile pour les acteurs de lancer des activités économiques, d'accéder à des marchés plus larges, de pérenniser leurs activités et de dépasser le stade de la subsistance. L'accès aux services peut améliorer le développement des chaînes de valeur agricoles et faciliter le développement d'activités économiques non agricoles, telles que le tourisme rural.

Les services influent sur le développement économique tant au niveau de l'offre qu'au niveau de la demande. Les zones rurales dotées de services bien développés et d'une main-d'œuvre constituée de personnes en bonne santé et instruites peuvent innover et créer des marchés pour de nouveaux secteurs; parallèlement, ces zones attireront probablement davantage l'investissement extérieur. En fait, l'investissement privé, notamment le développement d'activités non agricoles telle que le tourisme, peut fortement motiver l'amélioration des services dans les zones rurales.

Le développement de services de qualité est également très favorable à l'emploi. Les approches du développement des infrastructures à haute intensité de main-d'œuvre, telles que la construction d'écoles, d'hôpitaux et d'installations de distribution d'eau et d'électricité peuvent créer une demande pour un large éventail d'emplois qualifiés et non qualifiés. Des études ont montré que les investissements consacrés aux réseaux routiers, aux télécommunications, à l'irrigation et à l'électrification dans les zones rurales avaient des retombées positives significatives sur la production rurale agricole et non agricole; les avancées obtenues en matière d'éducation et d'alphabétisation ont par ailleurs un effet positif sur la production et les taux d'emploi agricoles et non agricoles[1]. Les investissements dans la santé et l'éducation peuvent avoir d'importantes retombées positives. Dans les pays en développement, on a estimé les bénéfices économiques de l'investissement dans la santé à 24 pour cent de croissance économique entre 2000 et 2011, compte tenu de l'augmentation du revenu national et des années de vie gagnées (The Lancet Commission, 2013)[2]. Il est également admis que l'éducation a aussi des incidences significatives sur la rémunération des individus, la distribution des revenus et la croissance économique[3].

S'il est admis depuis longtemps que les services sont importants pour le développement économique, les stratégies pour leur développement et leur amélioration restent néanmoins difficiles à définir. L'accès aux services dans les zones rurales est souvent déplorable. Il est ressorti les conclusions suivantes d'un rapport établi en 2013 par la Banque mondiale:

- Le taux d'achèvement de l'enseignement primaire est plus faible dans les zones rurales que dans les zones urbaines, tout comme les acquis d'apprentissage, particulièrement pour les filles.
- Dans de nombreux pays en développement, il existe un fossé important entre les zones urbaines et les zones rurales s'agissant de la mortalité infantile.
- Les habitants des zones rurales paient leur eau plus cher que ceux des zones urbaines, alors qu'ils en consomment moins. En milieu rural, l'eau est plus souvent insalubre, ce qui alourdit la charge de travail domestique des femmes[4].

Les causes de ces disparités sont multiples. Du point de vue du travail décent, les facteurs clés sont:

- la faible densité de la population et la pauvreté dans les zones rurales, qui font qu'il n'est pas rentable d'y fournir les services de manière traditionnelle;
- le fait que les populations rurales ne parviennent pas à se faire entendre pour exiger de meilleurs services publics et, parfois, une demande globale plus faible;
- les mauvaises conditions de travail et de vie dans les zones rurales, qui dissuadent les agents publics qualifiés d'y travailler.

La présente note d'orientation des politiques, consacrée au développement des services publics et privés, traite de l'amélioration des compétences, du dialogue social et de l'amélioration des conditions de travail, et du rôle que ces aspects peuvent jouer dans le développement de services accessibles et de qualité dans l'économie rurale.

1 R. Ahmed *et al*: «The Policy and Institutional Environment Affecting the Rural Nonfarm Economy», dans S. Haggblade, P. Hazell, T. Reardon (dir. de publication): *Transforming the Rural Nonfarm Economy: Opportunities and threats in the developing world* (Baltimore, Johns Hopkins University Press, 2007), pp. 237-253.

2 BIT: *World Social Protection Report 2014/15: Building economic recovery, inclusive development and social justice* (Genève, 2014), p. 100.

3 E. Hanushek, L. Wössmann: «The Role of School Improvement in Economic Development», World Bank Policy Research Working Paper 4122 (Washington, DC , février 2007).

4 Banque mondiale: *Global Monitoring Report 2013: Rural-Urban Dynamics and the Millennium Development Goals* (Washington, DC, 2013).

2. Champ d'application et définitions

Les services publics et privés répondent aux besoins quotidiens des habitants des zones rurales et contribuent au développement économique durable, étant entendu que certains de ces services peuvent être fournis par un groupe mixte de fournisseurs publics et privés. Ces services comprennent, sans s'y limiter: la santé, l'éducation, les services de distribution et équipements collectifs (eau, assainissement, électricité), la sécurité, les services commerciaux et financiers, les services administratifs publics (immatriculation, prestations de sécurité sociale), les services postaux et de communication, les transports et la construction. Etant donné qu'il est impossible de traiter en détail de tous ces services, on se concentrera dans la présente note sur les exemples de l'éducation, de la santé et de l'eau.

Les groupes cibles pour une éventuelle intervention de l'OIT sont les syndicats du secteur public, les syndicats du secteur privé et les ministères compétents (santé, intérieur, éducation, eau, etc.). Les pouvoirs publics et les partenaires sociaux aux niveaux régional et local revêtent une importance toute particulière. Les nombreuses entreprises privées qui fournissent des services dans l'économie rurale, de l'ONG confessionnelle sans but lucratif à la multinationale exploitant les «marchés à faible revenus», sont tout aussi importantes.

La présente note est fondée sur plusieurs hypothèses. Les stratégies de développement des services ne peuvent s'appuyer uniquement sur une approche favorable aux agglomération. Si l'urbanisation gérée constitue indubitablement une approche importante du développement, il faut aussi concevoir les stratégies de façon à créer des économies rurales durables qui soient reliées correctement aux zones urbaines. Cela signifie qu'il faut innover et remplacer certaines solutions qui dépendent des agglomérations pour régler les problèmes des zones à faible densité de population.

Deuxièmement, les stratégies doivent constituer un ensemble cohérent, de façon à ne pas déboucher sur une opération à somme nulle pour les différents secteurs des services. L'appel à l'accroissement des investissements dans la santé, par exemple, ne doit pas se faire au détriment des investissements pour l'éducation ou l'eau salubre. Il faut au contraire définir l'ordre des activités et donner la priorité à certains secteurs au préalable, et aussi trouver des méthodes de financement innovantes. Il faut aussi tenir compte, dans toute stratégie, de la fausse dichotomie «économies rurales / économies urbaines»: toute économie rurale durable est nécessairement liée aux économies urbaines, selon une relation dynamique d'interdépendance.

Enfin, il est important de rappeler les enjeux politiques et économiques considérables qui entourent la fourniture des services. La plupart des services publics et des équipements collectifs font l'objet de réformes et de restructurations, généralement poussées par les programmes de restructuration, qui vont dans le sens de plus de libéralisation, de décentralisation et de privatisation. Dans ces situations, les conflits entre les différentes parties prenantes ne sont pas rares. La privatisation potentielle de nombreux services et équipements collectifs a par ailleurs ouvert un marché attrayant pour certaines grandes entreprises qui s'intéressent aux marchés à faible revenu, et pour d'autres acteurs qui cherchent à influer sur les économies rurales (aide au développement venant de certains pays et investissement direct étranger, par exemple).

3. L'approche de l'OIT

S'agissant du développement des services, l'OIT a toujours axé son approche sur le développement des compétences, le dialogue social et l'amélioration des conditions de travail. Ces stratégies, mises en œuvre au moyen de normes mondiales, d'outils, de réunions et d'activités de renforcement des capacités, visent à créer de meilleures conditions dans des secteurs importants et à conduire à l'amélioration des compétences et des services.

Education

L'absence d'accès à l'éducation dans les zones rurales est l'un des principaux obstacles au développement en matière d'éducation. Les données disponibles montrent que le taux de scolarisation dans l'enseignement primaire est plus faible dans les zones rurales que dans les zones urbaines dans la plupart des pays en développement. Dans les zones rurales, les acquis d'apprentissage sont plus faibles et les filles terminent moins souvent leur scolarité que dans les zones urbaines. La qualité des enseignants est moindre, le rapport entre le nombre d'élèves et le nombre d'enseignants est moins favorable et la rétention et l'absentéisme des enseignants sont plus problématiques. Dans certaines régions, l'absence de perspectives intéressantes en matière d'éducation explique que les enfants quittent l'école prématurément et se mettent à travailler; à certains endroits, le travail des enfants est devenu un moyen de soutenir une infrastructure scolaire inadaptée. Les bâtiments et le matériel scolaire sont insuffisants. Les programmes scolaires ont souvent tendance à ne pas prendre en compte les besoins des populations rurales[5].

Face à ce problème, l'OIT adopte une approche sur trois axes. Le premier axe consiste à concevoir des programmes scolaires qui aient du sens pour les communautés rurales, et éventuellement pour certains groupes ethniques ou autochtones, et qui permettent l'acquisition de compétences pertinentes dans un contexte rural. Les activités de l'OIT concernant la formation pour le renforcement de l'autonomie économique des populations rurales (TREE), l'amélioration du travail dans le cadre du développement local (WIND) et l'emploi durable et le développement économique (SEED) sont liées aux contextes scolaires afin d'offrir un apprentissage différent, avec un fort accent sur les moyens d'existence pour les populations rurales. Des supports éducatifs sur le VIH/sida et sur le travail des enfants sont aussi diffusés par l'intermédiaire des écoles.

Le deuxième axe est l'investissement à haute intensité de main-d'œuvre dans le développement des infrastructures (voir le document sur les investissements à haute intensité de main-d'œuvre dans les infrastructures rurales), y compris la construction d'écoles. Ces approches attirent l'investissement dans les infrastructures comme un moyen non seulement de développer les services, mais aussi de créer des emplois qualifiés en milieu rural.

Enfin, à l'échelle mondiale, l'OIT adopte une approche fondée sur les droits en défendant la recommandation OIT/UNESCO concernant la condition du personnel enseignant et différentes normes sur la liberté d'association, la négociation collective et les relations de travail dans la fonction publique. Garantir les droits du personnel enseignant, ainsi que la qualité des conditions de travail et d'emploi, la sécurité sociale, le développement professionnel et les carrières sont de bonnes pratiques aux fins du développement du personnel enseignant dans les zones rurales.

Santé

Dans sa résolution sur la couverture sanitaire universelle (2012), l'Assemblée générale des Nations Unies demande qu'une attention accrue soit accordée à la santé, question intersectorielle de politique générale qui figure au premier rang des préoccupations de la communauté internationale en matière de développement, et prie instamment les gouvernements de veiller à ce que toute la population ait accès, sans discrimination, à des services de santé de base, tout en protégeant les personnes des difficultés financières, en prêtant une attention particulière aux groupes de population pauvres et vulnérables. L'accès aux services de santé suppose que ceux-ci couvrent une zone géographique étendue au sein des pays, y compris les zones rurales et éloignées[6].

Il persiste cependant des inégalités criantes entre les zones rurales et les zones urbaines dans toutes les régions du monde s'agissant de l'accès aux services de santé. Selon les estimations de l'OIT, 56 pour cent de la population mondiale vivant dans les zones rurales est privée de couverture sanitaire légale, contre 22 pour cent de la population mondiale urbaine; 63 pour cent de la population rurale n'a pas accès aux services de santé, ou n'y a qu'un accès insuffisant, en raison de déficits financiers dans les dépenses de santé, contre 33 pour cent de la population urbaine. Au niveau mondial, la part du paiement direct par le patient dans le total des dépenses de santé est plus élevée dans les zones rurales (42 pour cent) que dans les zones urbaines (40,6 pour cent), bien qu'il y ait de fortes variations d'une région à une autre. Par ailleurs, 52 pour cent de la population rurale n'a pas accès aux services de santé en raison de pénuries du personnel de santé, contre 24 pour cent de la population urbaine. En conséquence de

5 D. Acker, L. Gasperini: *Education for Rural People*, Rome (FAO, 2009).

6 Résolution A /67/L.36, adoptée le 12 décembre 2012, paragraphes 2, 10 et 9.

ces injustices, les taux de mortalité liée à la maternité sont, au niveau mondial, près de trois fois plus élevés dans les zones rurales que dans les zones urbaines [7].

L'OIT estime qu'il faudrait 10,3 millions de travailleurs sanitaires en plus dans le monde pour atteindre la protection universelle de la santé. Près de 70 pour cent (7 millions) de ces travailleurs supplémentaires nécessaires à l'echelle mondiale sont manquants dans les zones rurales[8].

Pour illustrer les effets que cette situation a au niveau des pays, on peut citer l'exemple du Malawi, où 97 pour cent des médecins ont leur cabinet en zone urbaine, alors que la population du pays est principalement rurale[9]. Le manque de médecins et d'installations sanitaires en milieu rural au Brésil a alimenté des troubles en juin 2013[10]. En Afrique subsaharienne, la proportion de travailleurs sanitaires qui n'ont pas suivi de formation officielle, tels que les agents de santé communautaires, des agents de vulgarisation sanitaires et les guérisseurs, est plus forte dans les zones rurales.

Les solutions axées sur le milieu du travail pour attirer des professionnels de la santé qualifiés ainsi que des cadres de niveau moyen et des prestataires de soins sans formation officielle comprennent: la promotion du dialogue social; la promotion des normes internationales du travail, notamment la convention (nº 149) sur le personnel infirmier, 1977; la promotion de meilleures conditions de travail au moyen de politiques et d'outils sur le lieu de travail qui sont adaptés aux préoccupations spécifiques du personnel de santé[11]. Le nouvel outil HealthWISE (OIT/OMS, 2014) a été conçu en portant une attention particulière aux installations de services médicaux de petite taille et de taille moyenne travaillant dans des contextes où les ressources manquent, le plus souvent dans les zones rurales et isolées, en défendant des approches participatives de l'amélioration de l'environnement de travail s'appuyant sur les pratiques et les ressources locales.

Du point de vue de la main-d'œuvre, le secteur de la santé et celui de l'éducation connaissent des problèmes similaires. Les conditions de travail, en particulier en milieu rural, font qu'il devient extrêmement difficile d'attirer des travailleurs qualifiés dans le domaine de la santé ou de l'éducation. L'absence ou le délabrement des infrastructures est un autre frein. Pour s'attaquer aux déficits de travail décent dans les deux secteurs, on pourrait:

- faire en sorte que les plans nationaux dans le domaine de la santé et de l'éducation comprennent des politiques de maintien de l'emploi en milieu rural;
- renforcer les systèmes de gestion des ressources humaines;
- favoriser le dialogue social et le dialogue sur les mesures à prendre avec toutes les parties prenantes concernées;
- former les étudiants qui seraient motivés à travailler dans les zones rurales;
- former les étudiants issus des communautés rurales;
- adapter les programmes scolaires aux besoins ruraux;
- faciliter le développement professionnel pour le personnel de santé et le personnel éducatif dans les zones rurales;
- subordonner l'octroi des subventions à l'éducation à des placements obligatoires;
- prévoir des incitations financières pour les services ruraux;
- prêter attention aux conditions de vie et de travail;
- favoriser les échanges entre le personnel de santé et le personnel éducatif des zones urbaines et des zones rurales;
- offrir des possibilités d'avancement au personnel travaillant dans les services ruraux;
- mettre davantage en évidence le personnel travaillant dans les services ruraux[12].

Il est important de noter ici qu'il ressort de certaines études que les augmentations de salaire ne constituent pas la seule mesure incitative pour les affectations dans les zones rurales. L'amélioration des infrastructures, du logement et du soutien par les dirigeants semble être tout aussi importante, et constitue par ailleurs une mesure incitative plus durable[13].

7 X. Scheil-Adlung (dir. de publication): *Global evidence on inequities in rural health protection - New data on rural deficits in health coverage for 174 countries*, Département de la protection sociale, Extension of Social Security, nº 47, (Genève, BIT, 2015).

8 BIT: *Addressing the global health crisis: universal health protection policies*, Documents de politique de sécurité sociale, document 13, Département de la protection sociale (Genève, 2014).

9 Margaret Kruk *et al.*: «Rural practice preferences among medical students in Ghana: a discrete choice experiment », *dans Bulletin of the World Health Organization* n°88 (Genève, 2010), pp. 333-341.

10 J. Watts: «Brazil's doctors jeer at Cuban medics arriving to work in rural health scheme», dans *The Guardian* (Londres, 28 août 2013).

11 Par exemple les *Directives conjointes OIT/OMS sur les services de santé et le VIH/sida* (Genève, 2005) ; le *Cadre mondial OMS/OIT applicable aux programmes nationaux de santé au travail à l'intention des personnels de santé* (2010) ; ou les *Directives générales sur la violence au travail dans le secteur de la santé*, BIT/OMS/CII/ISP (2002).

12 OMS: *Accroître l'accès aux personnels de santé dans les zones rurales ou reculées grâce à une meilleure fidélisation, Recommandations pour une politique mondiale* (Genève, 2010); T. Jun ; *China's policies and practices empowering rural teacher contingent*, document présenté lors du septième Forum de dialogue politique international, Rabat, Maroc, décembre 2014; Equipe spéciale sur les enseignants pour l'éducation pour tous : *Politiques et pratiques relatives aux enseignants dans la perspective de l'éducation pour tous* (Paris, UNESCO, 2013).

13 Kruk *et al.*, *op. cit.*

Eau

L'accès limité à l'eau potable est à l'origine d'une longue liste de maladies liées à l'eau qui nuisent à la productivité des membres de la communauté. L'accès équitable, fiable et universel à l'eau et à l'assainissement reste hors de portée dans de nombreuses zones rurales. Il est important de permettre aux travailleurs de participer à la conception des politiques visant à l'amélioration de l'accessibilité de commodités telle que l'eau, étant donné qu'ils sont experts dans le domaine. L'existence d'un dialogue social transparent entre les travailleurs et les employeurs du secteur pourrait conduire à l'amélioration des services et de l'accès à l'eau et à l'assainissement. À l'inverse, l'absence de dialogue social peut nuire au développement du secteur de l'eau.

Il est également important d'améliorer les compétences dans le secteur de l'eau. Les travailleurs qualifiés peuvent être attirés par la mise en valeur des ressources en eau, mais il est plus difficile de fidéliser du personnel qualifié pour l'entretien des services liés à l'utilisation de l'eau. La gestion de l'eau est une activité à très forte intensité de travail et l'impact sur l'emploi peut être renforcé avec la construction de nouvelles infrastructures et leur entretien visant à garantir la sécurité de l'accès à la ressource. L'amélioration de la gestion de l'eau et l'accroissement des investissements dans les infrastructures d'approvisionnement nécessitent des compétences et une formation complètes, ainsi que la modification des profils d'emplois. Il faudra davantage d'emplois non seulement dans l'analyse de l'eau, mais aussi dans l'ingénierie, la fabrication, l'installation et l'exploitation, les services environnementaux et de conseil, l'entretien des infrastructures, l'administration financière et institutionnelle et l'analyse des politiques. Les compétences requises pour les emplois liés à l'eau sont très variées, les profils allant du spécialiste dans son secteur au travailleur manuel, en passant par le technicien qui doit suivre une formation spécialisée certifiante.

Tourisme

En plus de travailler sur les services publics, l'OIT a aussi promu le secteur du tourisme, qui peut être un secteur non agricole potentiellement important pour les zones rurales. Le tourisme peut être un moteur de développement social et de réduction de la pauvreté et peut accroître les revenus locaux du fait de son fort potentiel de création d'emplois locaux; la convention (n° 172) sur les conditions de travail dans les hôtels et restaurants, 1991, encourage le travail décent dans ce secteur. Les entreprises du secteur s'approvisionnent souvent auprès de fournisseurs étrangers, au lieu de chercher à établir leurs relations commerciales au niveau local. Ces «fuites» dans les dépenses et recettes du tourisme représentent 40 à 50 pour cent des recettes brutes du tourisme pour la plupart des pays en développement et 10 à 20 pour cent de ces recettes brutes pour les pays développés. On peut réduire ces fuites en créant des activités intersectorielles locales (c'est-à-dire en établissant des liens avec d'autres secteurs tels que la construction, l'agriculture, la pêche, l'industrie alimentaire, l'industrie de la fabrication de meubles, l'artisanat, les médias et le spectacle, les transports, les services de distribution et équipements collectifs, l'énergie et les télécommunications[14]).

Le tourisme peut donc avoir un effet positif sur le développement économique local/rural:

- en stimulant la création et la croissance de nouvelles entreprises;
- en offrant des débouchés à l'exportation à de nombreux secteurs (les entreprises qui commencent à vendre de nouveaux produits aux touristes et qui rencontrent le succès peuvent au final devenir des exportateurs, ce qui contribuera à la diversification de l'économie);
- en stimulant le développement de nouveaux services d'infrastructure et de transport;
- en allant de pair avec l'amélioration des compétences de la main-d'œuvre (le tourisme incite les locaux/ruraux à apprendre de nouvelles langues et à acquérir des compétences pour le service à la clientèle);
- en produisant des recettes fiscales pour les gouvernements nationaux, et parfois aussi en payant des droits ou des licences aux pouvoirs publics locaux; et aussi en donnant des raisons à la gestion plus durable des ressources naturelles, culturelles et historiques et en fournissant des fonds à cette fin[15].

Lorsque le tourisme est reconnu comme un secteur non agricole durable potentiel, il faut développer les services nécessaires à la satisfaction des besoins précis du secteur. Dans les services de santé, par exemple, il faut s'efforcer de satisfaire aux normes internationales, et le personnel doit être en mesure de traiter les étrangers et de régler les problèmes de santé de ces derniers. Le secteur de l'éducation pourrait insister davantage sur certains besoins du secteur du tourisme, tels que les langues étrangères et le service à la clientèle. Les installations de distribution d'eau doivent satisfaire aux impératifs d'hygiène et de volume, de façon écologiquement durable. Bien que ces investissements soient parfois plus importants que pour les services ruraux de base, ils peuvent être vecteurs de croissance. Un dialogue social bien géré et la participation des parties prenantes sont des éléments essentiels pour garantir équité et appui dans le développement des services orientés vers le tourisme.

14 BIT: *Réduction de la pauvreté par le tourisme* (Genève, 2013).

15 BIT: *Outils sur la réduction de la pauvreté par le tourisme* (Genève, 2011).

4. L'expérience de l'OIT à ce jour

L'expérience de l'OIT s'agissant des politiques relatives aux services publics et privés dans les zones rurales est large. Dans le domaine de l'éducation, des projets de grande ampleur menés dans le cadre du Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC) ont traité de l'éducation en milieu rural au niveau de l'enseignement primaire, et d'autres projets en matière d'éducation ont été menés dans le cadre de l'approche SEED. S'agissant de l'amélioration de la qualité des enseignants, l'Organisation a déployé ses efforts au niveau mondial, en défendant la recommandation OIT/UNESCO de 1966 concernant la condition du personnel enseignant et les *Directives de l'OIT sur la promotion du travail décent pour le personnel de l'éducation de la petite enfance*, de 2013. L'OIT a également défendu le principe de la négociation gagnant-gagnant pour la négociation collective dans le secteur de l'éducation. Elle défend aussi son *Manuel des bonnes pratiques en matière de ressources humaines dans la profession enseignante*, ainsi que les travaux du Comité conjoint OIT-UNESCO d'experts sur l'application des Recommandations concernant le personnel enseignant.

Dans le secteur de la santé, l'Organisation a axé ses travaux sur l'élaboration et la promotion de recueils de directives pratiques sur le VIH/sida et la violence, et d'un outil sur le dialogue social. Au niveau des pays, elle a notamment travaillé à l'élaboration de mécanismes de dialogue social sur la question de la migration des professionnels de la santé au Kenya et, récemment, aux Philippines et en Inde. Le projet HealthWISE vise à promouvoir la sécurité et la santé au travail pour les personnels de santé. Le lancement pilote des supports de formation HealthWISE au Sénégal et en Tanzanie a confirmé qu'il fallait renforcer les capacités de protection de la santé du personnel du secteur dans leur travail quotidien. Par ailleurs, les résultats obtenus par les établissements de soins ayant participé à l'essai ont clairement montré que les approches participatives fondées sur la collaboration entre les travailleurs et la direction étaient essentielles pour mettre en place des améliorations bénéficiant à la fois aux travailleurs et à la qualité des soins de santé de façon durable. A titre d'exemple, dans un hôpital du Sénégal, le projet pilote HealthWISE a débouché sur une campagne de sensibilisation du personnel et sur un programme de formation sur le VIH, le sida et la tuberculose destiné au personnel, lancés et mis en œuvre par les employés de l'hôpital avec le soutien de la direction. S'agissant de la gestion de l'eau, l'OIT concentre davantage ses efforts sur l'échelon national. Par exemple:

- L'expertise de l'OIT en matière de dialogue social a aidé les partenaires sociaux à élaborer des stratégies et actions conjointes pour étendre ces services essentiels et les rendre plus efficaces, par la création de mécanismes de dialogue social au niveau sectoriel au Malawi, au Nigeria, au Pérou et aux Philippines.

- Au Nicaragua, au Panama et au Paraguay, une collaboration entre plusieurs services a permis aux communautés rurales autochtones et aux femmes qui y vivent d'assumer un rôle actif dans la fourniture des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement.

- L'OIT participe aussi, en collaboration avec l'OIM, le PNUD et l'UNICEF, au programme du Fonds pour la réalisation des OMD intitulé «Gouvernance de l'eau et de l'assainissement dans les quartiers pauvres d'Angola», dont l'objectif est de favoriser l'accès durable à l'eau et à l'assainissement dans les quartiers pauvres d'Angola en améliorant la gouvernance du secteur.

- En Indonésie, l'OIT entreprend, au titre de son programme d'investissement à haute intensité de main-d'œuvre, le projet d'approvisionnement en eau du village de Bawomataluo, dans le cadre du projet Nias-RACBP (accès et renforcement des capacités en milieu rural pour l'île de Nias). L'objectif est d'améliorer les investissements d'infrastructure dans l'approvisionnement en eau et l'assainissement dans un village traditionnel de l'île de Nias qui avait été frappé par le tsunami et le tremblement de terre.

- L'OIT, ONU-Habitat, le PNUD, le VNU et l'OPS ont lancé en 2011 un programme sur la gouvernance du secteur de l'eau et de l'assainissement en Equateur dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement, qui vise à contribuer à la mise en place d'une gouvernance démocratique dans les services d'approvisionnement en eau et d'assainissement.

- L'OIT, ONU-Femmes et le Stockholm International Water Institute coordonnent des recherches sur le travail non rémunéré des femmes dans l'approvisionnement en eau. Trois études de pays ont été réalisées et leurs résultats ont été présentés lors de la Semaine mondiale de l'eau de 2015.

- L'OIT a analysé deux méthodes pour un projet concernant les activités du secteur de la construction en Indonésie.

- En Indonésie, le plan stratégique pour un tourisme durable et des emplois verts permet d'analyser le rôle que le tourisme peut jouer dans le renforcement des moyens d'existence et dans l'amélioration de la qualité de vie. Le plan a été lancé par l'OIT, en collaboration avec le ministère du Tourisme et de l'Economie créative et le ministère de la Main-d'œuvre et de la Transmigration, au titre du projet Emplois verts en Asie de l'OIT, rendu possible par l'accord de partenariat (2010-2015) conclu entre le gouvernement australien et l'OIT[16].

- L'OIT a défendu et mis en œuvre (notamment en les faisant traduire dans les langues locales) les outils sur la réduction de la pauvreté par le tourisme en Afrique du Sud, au Bangladesh, au Brésil, en Egypte, en Indonésie, au Kenya, au Laos, au Sri Lanka et au Viet Nam.

- Le programme OIT/PNUD/PAM pour la prévention des catastrophes naturelles et la remise en état de l'environnement – dans la région de l'Artibonite, en Haïti – permet la mise en œuvre de projets de conservation de l'eau et des sols qui génèrent des revenus et accroissent la production agricole.

Enfin, l'OIT a mené plusieurs projets de développement du secteur du tourisme qui ont été axés sur l'investissement à haute intensité de main-d'œuvre, l'amélioration des compétences et le dialogue social. Au Viet Nam, l'OIT a mené, dans la province de Quang Nam, un projet de développement du tourisme devant bénéficier non seulement à la région côtière mais aussi à trois villages dans les terres. Ces trois dernières années, le projet a permis de créer un ensemble de supports de formation pour les hôtels et les chambres d'hôtes de petite taille et de taille moyenne, et un module de formation pour les guides touristiques et les chauffeurs. Il a aussi créé des liens entre les écoles de tourisme et les entreprises du secteur. Aujourd'hui, les services touristiques et la vente de produits d'artisanat rapportent aux ménages vivant dans les trois villages couverts par le projet un bénéfice net total de 5 100 dollars par mois. Il s'agit là d'une vraie fortune pour les peuples autochtones de la province, où un ménage sur quatre vit encore sous le seuil de pauvreté du pays (18 dollars par mois et par personne) ou près de ce seuil[17].

16 BIT: *Sustainable Tourism and Green Jobs for Indonesia* (Jakarta, 2012). Disponible en suivant le lien: http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_dialogue/---sector/documents/publication/wcms_208097.pdf [page consultée le 24 juillet 2015].

17 BIT: *Quand le tourisme soutient le développement dans des régions «oubliées» du Viet Nam*. Disponible en suivant le lien: http://www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/features/WCMS_344252/lang--fr/index.htm [page consultée le 24 juillet 2015].

5. Conseils pratiques et ressources

L'approche par le travail décent du développement des services ruraux met l'accent sur le dialogue social avec les parties prenantes, la mise en valeur des ressources humaines et le respect des principes et droits fondamentaux au travail. L'OIT peut aider à la mise en œuvre de ces stratégies en prenant les mesures pratiques ci-après:

Faire participer les parties prenantes au développement des services ruraux. Sont concernés les organisations d'employeurs et de travailleurs, les groupes de la société civile, les chefs traditionnels, les peuples autochtones et tribaux et les coopératives. Il faut institutionnaliser le dialogue social avec ces parties prenantes afin d'assurer la continuité du dialogue sur les questions concernant les services. La négociation collective est une question importante pour les services privés, dans lesquels les travailleurs ne sont, bien souvent, pas organisés. La négociation gagnant-gagnant, qui est axée sur l'intérêt public commun que revêtent des services de qualité, peut produire un environnement de négociation fécond. Il faut aussi associer les parties prenantes au suivi et à l'évaluation des programmes concernant les services ruraux.

Inclure une approche par les ressources humaines dans les programmes de développement des services ruraux. De nombreux programmes de développement des services ruraux portent sur les infrastructures et l'accessibilité; dans le cadre d'une approche par les ressources humaines, par contre, on s'attache à trouver des travailleurs qualifiés pour fournir les services dans les zones rurales, en prêtant particulièrement attention aux droits des travailleurs et aux conditions de travail. Une telle approche implique d'élaborer des politiques sur les salaires, les heures de travail et la sécurité sociale susceptibles de rendre attrayants les emplois dans les services ruraux.

Travailler avec les mandants à l'élaboration de programmes de formation répondant à la demande et utiles dans les contextes ruraux. Outre les préoccupations relatives au travail décent, il importe aussi que le personnel travaillant dans les services ruraux soit compétent. Les programmes de développement des services dans les zones rurales doivent déboucher sur des programmes de formation réalistes répondant aux besoins particuliers des communautés et employeurs ruraux.

Instruments

Convention (nº 94) sur les clauses de travail (contrats publics), 1949

Convention (nº 141) sur les organisations de travailleurs ruraux, 1975

Convention (nº 149) sur le personnel infirmier, 1977

Convention (nº 151) sur les relations de travail dans la fonction publique, 1978

Convention (nº 154) sur la négociation collective, 1981

Convention (nº 172) sur les conditions de travail dans les hôtels et restaurants, 1991

Recommandation (nº 69) sur les soins médicaux, 1944

Recommandation (nº 84) sur les clauses de travail (contrats publics), 1949

Recommandation (nº 110) sur les plantations, 1958

Recommandation (nº 120) sur l'hygiène (commerce et bureaux), 1964

Recommandation (nº 149) sur les organisations de travailleurs ruraux, 1975

Recommandation (nº 157) sur le personnel infirmier, 1977

Recommandation (nº 179) sur les conditions de travail dans les hôtels et restaurants, 1991

Recommandation OIT/UNESCO concernant la condition du personnel enseignant

Outils et publications

Education

Bureau international du Travail (BIT) (2012) : *Manuel des bonnes pratiques en matière de ressources humaines dans la profession enseignante, Département des activités sectorielles* (Genève).

— (2014): *Directives de l'OIT sur la promotion du travail décent pour le personnel de l'éducation de la petite enfance, Département des activités sectorielles* (Genève).

BIT/UNESCO (2006): *An HIV/AIDS Workplace Policy for the Education Sector in the Caribbean* (Port of Spain).

— (2006): *An HIV/AIDS Workplace Policy for the Education Sector in Southern Africa* (Paris et Genève).

Services de santé

BIT (2005): *Social dialogue in the health services: A practical tool for guidance – The handbook for practitioners* (Genève).

BIT/OMS (2014): *HealthWISE - Work Improvement in Health Services* (Genève).

— (2015): *Directives conjointes OIT/OMS sur les services de santé et le VIH/sida* (Genève).

BIT/OMS/CII/ISP (2002): *Directives générales sur la violence au travail dans le secteur de la santé* (Genève).

— (2005): *Framework uidelines for addressing workplace violence in the health sector: Training manual* (Genève).

OMS/BIT/ONUSIDA (2011) : *Directives conjointes OMS-OIT-ONUSIDA sur l'amélioration de l'accès des personnels de santé aux services de prévention, de traitement, de prise en charge et de soutien pour le VIH et la tuberculose: Note d'orientation* (Genève).

Scheil-Adlung, X. (2015): *Global evidence on inequities in rural health protection: New data on rural deficits in health coverage for 174 countries, Département de la protection sociale, Extension of Social Security ESS, document de travail 47* (Genève, BIT).

Services publics

BIT (2003) : *Directives sur le dialogue social des services publics d'urgence dans un environnement en mutation*, Réunion paritaire sur les services publics d'urgence : dialogue social dans un environnement en mutation (Genève).

— (2011): *Manuel sur la négociation collective et le règlement des différends dans le service public*, Département des activités sectorielles (Genève).

Ratnam, V.; Tomoda, S. (2005) : *Practical Guide for Strengthening Social Dialogue in Public Service Reform* (Genève, BIT).

Tourisme

BIT (2009): *Occupational safety and health manual for tourism* (Caire).

— (2011): *Outils sur la réduction de la pauvreté par le tourisme* (Genève).

— (2012): *Good Practices Guide for Guesthouses and Small Hotels, Département des activités sectorielles* (Genève).

— (2012): *Training Package for the Toolkit on Poverty Reduction through Tourism* (Genève).

— (2012): *HIV and AIDS: Guide for the tourism sector, Département des activités sectorielles* (Genève).

Bolwell, D.; Weinz, W. (2008): *Guide for Social Dialogue in the Tourism Industry* (Genève, BIT).

Portefeuille des notes d'orientation des politiques sur la promotion du travail décent dans l'économie rurale

Favoriser une croissance agricole inclusive pour parvenir à des meilleurs moyens de subsistance et à une plus grande sécurité alimentaire

- Travail décent, sécurité alimentaire et résilience des moyens de subsistance en milieu rural
- Travail productif et décent dans l'agriculture

Encourager la diversification économique et la transformation des systèmes de production pour l'emploi rural

- Diversification économique de l'économie rurale
- Promouvoir le travail décent pour les travailleurs ruraux qui sont au bas de la chaîne d'approvisionnement
- Le rôle des entreprises multinationales dans la promotion du travail décent dans les zones rurales
- Transition de l'économie rurale informelle vers l'économie formelle
- Le tourisme durable: catalyseur du développement socio-économique inclusif et de la réduction de la pauvreté dans les régions rurales

Favoriser l'accès à des services, à une protection et à des investissements à forte intensité de main-d'œuvre

- Donner accès à des services de qualité dans l'économie rurale pour favoriser la croissance et le développement social
- Étendre la protection sociale à l'économie rurale
- Développer l'économie rurale par l'inclusion financière: Le rôle de l'accès au financement
- Investissements à haute intensité de main-d'œuvre dans les infrastructures rurales en vue du développement économique, de la protection sociale, de la protection de l'environnement et de la croissance inclusive

Garantir la pérennité et l'exploitation des avantages des ressources naturelles

- Une transition juste vers une économie rurale résiliente et durable
- Le travail décent dans la foresterie
- Exploiter le potentiel des industries extractives
- Eau et amélioration des moyens de subsistance en milieu rural

Accroître la représentation des populations rurales grâce à l'organisation de la promotion des droits, des normes et du dialogue social

- Droits au travail dans l'économie rurale
- Promouvoir le dialogue social dans l'économie rurale
- Favoriser le développement local dans les zones rurales grâce aux coopératives et aux autres entreprises et organisations de l'économie sociale et solidaire
- Travail décent pour les peuples autochtones et tribaux dans l'économie rurale
- Donner des moyens d'action aux femmes dans l'économie rurale
- Travail décent pour les jeunes ruraux
- Promouvoir des politiques équitables et efficaces en matière de migration de main-d'oeuvre dans l'agriculture et les zones rurales

Améliorer la base de connaissances sur le travail décent dans l'économie rurale

- Enrichir la base de connaissances pour favoriser la promotion du travail décent dans le monde rural

Pour plus d'informations, visitez notre site web: www.ilo.org/rural ou écrivez à: rural@ilo.org

Copyright © Organisation internationale du Travail - Première édition (2019)
Ce document fait partie du Portefeuille des notes d'orientation des politiques sur la promotion du travail décent dans l'économie rurale https://www.ilo.org/global/topics/economic-and-social-development/rural-development/WCMS_436224/lang--fr/index.htm